



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le 12 mars 2021

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

GAMBIE: L'ANCIEN PRÉSIDENT LIÉ AU MEURTRE DE 59 MIGRANTS

La session de la Commission Vérité, Réconciliation et Réparations sur le massacre de 59 migrants originaires de huit pays d'Afrique de l'Ouest s'est achevée le 11 mars 2021 en Gambie. Les témoignages qui se sont succédés ces dernières semaines ont révélé de nouveaux éléments, mais aussi confirmé des informations existantes, renforçant encore les liens entre l'ancien président [Yahya Jammeh](#) et ces meurtres. Human Rights Watch et TRIAL International sont favorables à un processus visant à ce que l'ancien président – en exil en Guinée équatoriale depuis son départ de la Gambie en janvier 2017 – soit amené à répondre de ses actes.



© Audrey Oettli / TRIAL International

Du 24 février au 11 mars, les témoins se sont succédés devant la Commission Vérité, Réconciliation et Réparations (TRRC) gambienne. Selon eux, les migrants qui se rendaient en Europe, en provenance du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Liberia, du Nigeria, du Sénégal, de la Sierra Leone et du Togo, ainsi que leur contact gambien, ont été détenus par les hauts responsables des services de sécurité de Jammeh avant d'être pour la plupart assassinés par les "Junglers", une unité tristement célèbre, placée sous les ordres directs de Jammeh.

«Des sources bien renseignées ont impliqué Yahya Jammeh dans le meurtre de citoyens de neuf pays d'Afrique de l'Ouest», a déclaré [Reed Brody](#), conseiller à Human Rights Watch. «Tous ces pays devraient soutenir une enquête pénale et, le cas échéant, la poursuite de Jammeh et d'autres responsables du massacre des migrants et d'autres crimes graves commis par son gouvernement.»

LE COURS DES ÉVÉNEMENTS SE PRÉCISE

Au cours de leur enquête de 2018, TRIAL International et Human Rights Watch ont rassemblé un grand nombre d'informations sur le massacre. Ces informations n'avaient jusqu'alors jamais été exposées publiquement ou racontées "en une seule fois". Voici ce que les deux organisations ont relevé comme étant particulièrement important.

Le nombre exact de migrants tués n'est toujours pas connu. Gibril Ngorr Secka, ancien directeur des opérations de l'Agence nationale de renseignement (NIA), a présenté à la TRRC une liste de 51 personnes établie dans un poste de police, parmi lesquelles des citoyens du Ghana (39), de la Sierra Leone (3), du Togo (2), de Côte d'Ivoire (2), du Sénégal (2), du Liberia (1), du Nigeria (1) et du Congo (1). Outre ces noms qui forment la première liste officielle de disparus, le groupe comprenait également d'autres migrants, dont huit Nigériens qui auraient été arrêtés et tués.

Des témoins, dont l'ancien chef d'état-major des armées et d'anciens officiers supérieurs de la NIA ont déclaré que le chef de la police de l'époque, [Ousman Sonko](#) – actuellement détenu en Suisse et sous enquête pour crimes contre l'humanité – avait informé Jammeh que des personnes avaient été appréhendées sur une plage près de Barra, en face de la capitale Banjul. Après avoir parlé avec Jammeh pendant plusieurs minutes, Sonko aurait donné l'ordre à des officiers de transporter les migrants, soupçonnés d'être des mercenaires, au quartier général de la marine à Banjul. Plusieurs témoins ont déclaré qu'il était clair que les hommes et les deux femmes étaient des migrants et non des mercenaires, car ils n'avaient ni armes ni rien de suspect. Selon eux, tous les chefs des services de sécurité gambiens – de la police, de l'armée, de la marine, de la NIA et de la Garde Nationale – se seraient alors retrouvés au quartier général de la marine, ainsi que plusieurs "Junglers". Ils auraient alors battu et frappé les migrants, les traitant "comme des animaux", à en croire le témoignage d'un officier. Ces derniers auraient ensuite été répartis dans divers centres de détention autour de Banjul.

[Voir l'infographie illustrant les étapes principales du massacre](#)

Les corps exposés de huit migrants ont été retrouvés le lendemain matin, le 23 juillet 2005, près de "Ghanatown" près de Brufut, juste à l'extérieur de Banjul. Selon Pa Amady Jallow, alors coordinateur de la cellule anti-criminalité, les corps présentaient des signes de mauvais traitements, leur crâne avait été fracturé, le sang et la cervelle suintaient des plaies ouvertes. Jallow a déclaré que lorsqu'il a rapporté cette information au chef de la police Ousman Sonko, ce dernier ne semblait pas intéressé. Peu de temps après, son adjoint informait Jallow qu'il était transféré à la circulation avec effet immédiat. Jallow a également déclaré avoir été informé des années plus tard par un autre officier de police que neuf autres Nigériens avaient été enterrés dans une fosse commune près de l'endroit où Jallow avait vu les corps exposés. La TRRC a déclaré qu'elle avait l'intention d'effectuer des recherches sur ce site.

L'IMPLICATION DU PRÉSIDENT CONFIRMÉE

En juillet 2019, trois anciens Junglers ont témoigné devant la TRRC qu'ils avaient, avec 12 autres Junglers, exécuté les meurtres des migrants restants sur ordre de Jammeh. Selon l'un des officiers, Omar Jallow, ["l'ordre de ... Jammeh est de tous les exécuter."](#) Plusieurs autres témoignages confirment que les Junglers étaient sous le contrôle direct de l'ancien président. Comme le résume Alieu Jeng, un ancien Jungler, "Je ne pense pas qu'il y ait eu quoi que ce soit que l'équipe ait fait qui n'ait pas été l'ordre de Yaya Jammeh."

L'ancien ministre de l'Intérieur, Baboucarr Jatta, a confirmé cette version des faits en acceptant l'affirmation du conseiller juridique principal de la TRRC, Essa Faal, selon laquelle les meurtres étaient une "exécution d'État, conduit par des soldats du palais présidentiel", et a déclaré qu'il pensait que les soldats agissaient sous les ordres de Jammeh.

DES ENQUÊTES AU POINT MORT

Les témoignages recueillis par la TRRC décrivent également les efforts persistants déployés pour dissimuler le crime, en particulier en amont de la mission d'enquête menée en 2008 par les Nations unies et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), lorsque le gouvernement a nommé une *task force* ministérielle pour traiter avec les enquêteurs.

[Voir l'infographie illustrant les tentatives d'enquête sur le massacre](#)

L'ancien chef d'état-major de l'armée Assan Sarr a déclaré qu'à l'arrivée de l'équipe d'enquête de l'ONU/CEDEAO en 2008, il a reçu l'ordre de ne pas "compromettre ou ternir l'image du pays". Un officier de police de Barra a aussi déclaré que vers décembre 2005, Ousman Sonko lui aurait demandé de falsifier les écritures du poste de police de Barra du 22 juillet 2005, lorsque les migrants avaient été initialement arrêtés. Des copies du registre où l'entrée du 22 juillet a été supprimée ont été présentées à la TRRC.

Les témoignages devant la TRRC corroborent les conclusions d'un [rapport publié en 2018](#) par Human Rights Watch et TRIAL International, basé sur des entretiens avec 30 anciens responsables gambiens. «*Maintenant que les informations que nous avons recueillies ont été confirmées, il est d'autant plus important que Jammeh soit appelé à faire face à ses responsabilités*», a déclaré [Emeline Escafit](#), conseillère juridique pour TRIAL International. «*Le temps est maintenant venu de rendre justice aux victimes et à leurs familles.*»

Ces récents témoignages jettent un doute supplémentaire sur le rapport de l'ONU et de la CEDEAO, qui avait conclu que le gouvernement gambien n'était pas "directement ou indirectement complice" des décès et des disparitions forcées. Il imputait le massacre à des éléments "incontrôlés" des services de sécurité gambiens "agissant de leur propre chef". Le rapport des Nations unies et de la CEDEAO n'a cependant jamais été rendu public, malgré les demandes répétées des victimes et de [cinq experts des Nations unies](#).

Parmi les victimes qui ont témoigné devant la TRRC lors de la session qui s'achève, figurent le Ghanéen Martin Kyere, seul survivant connu des meurtres perpétrés le long de la frontière entre la Gambie et le Sénégal, Adama Conteh, veuve de la victime gambienne Lamin Tunkara, et le Nigérian Kehinde Enagameh, dont le frère, Paul Omozemoje Enagameh, figurait parmi les personnes tuées selon une enquête menée par le Nigéria.

La TRRC, qui rendra son rapport en juillet 2021, est chargée "d'identifier les présumés responsables et de recommander des poursuites à l'encontre des personnes qui portent la plus haute responsabilité dans les violations et abus des droits humains". Le gouvernement gambien devra ensuite décider de la suite à donner à ces recommandations. |

POUR PLUS D'INFORMATIONS, MERCI DE CONTACTER:

A Genève, pour TRIAL International, Jean-Marie Banderet (Français, Anglais, Allemand):
+41 79 192 37 44; media@trialinternational.org. Twitter: @Trial

A Barcelone, pour Human Rights Watch, Reed Brody (Français, Anglais, Espagnol, Portugais):
+1 917 388 6745; brodyr@hrw.org. Twitter: @reedbrody